



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2024

## Avis d'impôt établi en 2025

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est  
disponible en [cliquant ici](#)  
ou sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP DU CANTAL  
SAID AURILLAC  
11 PLACE DE LA PAIX  
15002 AURILLAC CEDEX

### Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 14 09 493 779 435  
Déclarant 2 (C) : 17 02 378 251 147  
**Référence de l'avis :** 25 15 A024715 40  
**Adresse d'imposition au 01/01/2025 :**  
3 COTE DE DEZE  
3 COTE DE DEZE  
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS  
15600 ST ETIENNE DE MAURS  
**Numéro FIP :** 150 32 60 3504276789 3 A  
**Numéro de rôle :** 011  
**Date d'établissement :** 08/07/2025  
**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2025  
**Identifiant service :** 15036

MALROUX MARC  
OU LACAZE KARINE  
3 COTE DE DEZE  
3 COTE DE DEZE  
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS  
15600 ST ETIENNE DE MAURS

### Somme qui vous est remboursée

**183,00 €**

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2024.**

**Vous serez remboursé par virement le 25/07/2025**

**sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1680 7003 324X XXXX XXX6 336

Identifiant de la banque : CCBPFRPPGRE

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

### Vos contacts



#### Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



#### Par téléphone

au 0 809 401 401 \*

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



#### Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur  
[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique Contact et prise de RDV

SIP DU CANTAL  
SAID AURILLAC  
11 PLACE DE LA PAIX  
BP 50240  
15002 AURILLAC CEDEX

**Revenu fiscal de référence :** 44 836

**Nombre de parts :** 4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : MALROUX MARC

Déclarant 2 - Nom de naissance : LACAZE KARINE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
0		1		
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00

IMPOT SUR LE REVENU	Déclar. 1	Déclar. 2	Total	
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....	23755	6023		
Autres revenus imposables.....		15470		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	23755	21493		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2376	- 2149		
Salaires, pensions, rentes nets.....	21379	19344		40723
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			305	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				223
Revenus fonciers nets.....				7539
<b>Revenu brut global</b> .....				<b>48485</b>
CSG déductible.....				- 731
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL <sup>10</sup></b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> ...		3000	3000	
<b>Total des charges déduites <sup>11</sup></b> .....				<b>- 3000</b>
<b>Revenu imposable</b> .....				<b>44754</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup></b> .....				<b>- 0</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt</b> .....			<b>0</b>	
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	<b>Montant déclaré</b>		<b>Montant retenu</b>	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	39		39	- 39
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 39
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

**Détail des revenus**

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	7539	7539
BASE IMPOSABLE.....	7539	7539
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	731	565

**Total des prélèvements sociaux nets..... 1296**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2025..... 513

**CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :**

**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2024 dû <sup>53</sup>: - 39

**PRELEVEMENTS SOCIAUX**

	CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> :	731	565
Acomptes prélevés en 2024 sur votre compte bancaire :	- 812	- 628
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....	- 81	- 63

**Solde des prélèvements sociaux 2024 <sup>53</sup>: - 144**

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 183

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>..... 44836

**Informations indiquées pour mémoire**

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup> 305

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2023.....	16741	16741
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264	= 17264

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

-----  
**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025**

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS  
et retrouver l'ensemble de vos informations  
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace  
particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou  
appelez le 0809 401 401